

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Edité le : 7/21/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

## Rapport partiel

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE L ALLIER

SERVICE DES RISQUES SANITAIRES  
20 RUE ARISTIDE BRIAND - CS 50033  
03400 YZEURE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Identification dossier :	LSE23-108496	Analyse demandée par :	DDASS DE L'ALLIER
Identification échantillon :	<b>LSE2307-50621</b>	N° Prélèvement :	00097199
N° Analyse :	00100384		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	LE BOURG	Code PSV :	000000529
Localisation exacte :	robinet cimetière		
Dept et commune :	<b>03 CESSET</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,2951241600	Y :	3,2193359000
UGE :	0033 - SEA RIVE GAUCHE ALLIER		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	PARAM
Nom de l'exploitant :	SEA RIVE GAUCHE ALLIER	Motif du prélèvement :	S1
	ROUTE DE ST-MENOUX		
	B.P. 20		
	03210 SOUVIGNY		
Nom de l'installation :	RESEAU RIVE GAUCHE ALLIER	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 11/07/2023 à 11h31	Code :	000380
	Réception au laboratoire le 11/07/2023 à 23h55		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / TISSERAT Jonathan		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 19/07/2023 à 16h46

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect de l'eau	03PARAM*	0	-	Analyse qualitative			
Odeur de l'eau	03PARAM*	0	-	Analyse qualitative			

.../...

Edité le : 7/21/2023

Identification échantillon : LSE2307-50621

Destinataire : AGENCE REGIONALE DE SANTE DE L ALLIER

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	03PARAM*	23.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	03PARAM*	8.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	03PARAM*	0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	03PARAM*	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore	03PARAM*	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06			
Ozone	03PARAM*	N.M.	mg/l O3	Méthode à la sonde					
<b>COV : composés organiques volatils</b> <b>Solvants organohalogénés</b>									
Chlorure de vinyle		1.1	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	0.5		1

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants :

- Chlorure de vinyle

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**